

## Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 25 juin 2012

### 1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M. Jérôme Richardet, vice-président du conseil général ouvre la séance.

22 membres sont excusés et 10 absents. L'ordre du jour est accepté après modification, une motion sera traitée et prendra place en 7 bis.

### 2.- Approbation du procès-verbal du 5 décembre 2011

Le PV est accepté à l'unanimité.

### 3.- Assermentation

Mmes et MM Kudelski Marguerite, Emery Sylvia, Emery Etienne, Auberson Thierry, Pellaux Alain, Leuba Dominique Miéville Yann sont assermentés.

### 4.- Préavis 2012-01. Comptes communaux et rapport de gestion 2011

Notre syndic commente les comptes.

Nous avons Fr. 2'406'989.19 aux produits et aux charges Fr. 2'414'577'.72, ce qui fait un excédent de charge de Fr 7'758.53.

Deux raisons essentielles à ce résultat négatif : La baisse des rentrées fiscales ainsi qu'un rattrapage de la facture sociale.

M. Boris Clivaz nous lit le rapport de la commission de gestion nous recommandant d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la boursière et à la Municipalité. Les comptes sont acceptés à l'unanimité

M. Jean-François Ballif demande que la colonne bilan soit complète comme d'habitude avec un comparatif possible avec l'année précédente.

Notre syndic s'excuse, il s'agit d'une erreur d'impression. Il remercie l'assemblée pour l'acceptation de ces comptes déficitaires et précise qu'avec la péréquation on devrait avoir une ristourne de la facture sociale.

### 5. Préavis 2012-02 – Remplacement des services au chemin de la Rochette, demande d'un crédit de Fr. 250'000.-

M. Yvan Débieux explique que l'élément déclencheur de cette proposition a été une mise à l'enquête au chemin de la Rochette. Swisscom qui devra mettre des fils en souterrain s'est approchée de la commune. Les conduites datent de 1913 et ont déjà causé quelques soucis, c'est pourquoi la Municipalité propose de profiter de l'opportunité et de les changer.

Notre syndic commente le financement et précise que si nous attendons 2016 comme prévu pour effectuer les travaux, nous ne toucherons pas la participation devisée à Fr.45'000.- via la couche thématique.

M. Daniel Pugliese nous lit le rapport de la commission de gestion qui recommande d'accepter.

M. Bernard Annen demande des précisions quant au secteur touché par les transformations. Notre syndic lui montre le plan et précise que les propriétaires touchés seront avisés quant à une possible mise en souterrain de leur ligne.

Mme Kudelski demande s'il ne serait pas possible de mettre toute la Rochette en souterrain. Notre syndic répond que c'est un problème de finance et que la Municipalité propose de juste saisir cette opportunité. La commune paie les travaux et la Romande verse sa part ensuite.

M Braissant aimerait savoir si les travaux prévus en 2016 sont identiques à ceux prévus maintenant. Pas exactement répond notre syndic, oui pour l'eau et non pour l'électricité et le gaz. L'eau est ok depuis Pomy jusqu'au four à pain.

M.Dominique Leuba demande si l'éclairage public sera fait partout et quelle différence de coût entre les travaux prévus et ce qui était envisagé en 2016. Notre syndic répond que non tout ne sera pas refait et que le coût pour tout Chevressy est estimé à Fr.898'000.-

Mme Isabelle Miéville aimerait savoir où se trouvera l'armoire et qu'en sera-t-il de la circulation pendant les travaux ? M.Yvan Débieux répond qu'elle sera appuyée contre le four à pain et que la circulation sera réglementée et qu'on essaiera de limiter au maximum les désagréments pour les habitants du hameau.

M.Dominique Leuba informe qu'une mise à l'enquête pour l'extension de sa maison aura des incidences sur le réseau électrique qui ne pourra être accepté en l'état par la Romande. Soumis au vote le préavis est accepté, une abstention.

#### **6.- Renouveaulement du bureau et de la commission de gestion.**

M.Jérôme Richardet vice-président procède à l'élection à bulletin secret du Président M Philippe Widmer absent suite à une opération.

M. Philippe Widmer est le seul candidat, il est élu par 50 voix

Bulletins délivrés : 54          bulletins rentrés 54    blancs 1    voix éparses 3

M.Rémy Vulliemin procède à l'élection à bulletin secret du vice-président.

M.Jérôme Richardet est également l'unique candidat. Il est élu par 45 voix.

Bulletins délivrés : 54          bulletins rentrés 54    blancs 5    voix éparses 4

Scrutateurs Melles Amandine Pellaux et Noémie Pellaux sont acclamées comme scrutatrices, ainsi que MM Yann Miéville et Alain Pellaux qui seront suppléants.

Commission de gestion : M.Boris Clivaz est sortant. M. Marc Braissant sera suppléant.

#### **7.- Communications de la Municipalité**

**M Patrick Grin** nous informe que 100m3 de résineux ont été réalisés comme prévu. Par contre pour les feuillus on a réduit les 150 m3 prévus à 100m3 à cause de la baisse de l'euro et du marché du bois peu favorable en ce moment.

Le module de la place de jeu a été déplacé et on peut dire sauvé... et la place a été engazonnée.

On peut croiser une nouvelle tête dans la commune en la personne de M.Charles Cugnez qui effectue un programme de réinsertion de fin de droit. La collaboration se passe très bien car il a travaillé dix ans à Orbe et connaît les tâches à effectuer.

Un grand merci à Laurent et félicitations pour 10 ans au service de la commune de Pomy.

#### **M. Roger Hug**

Routes et chemins : Travaux effectués : la réfection partielle des accotements du chemin de Floreyres, la pose du tapis définitif du chemin du Château (juillet), l'étude en commun Yverdon dans le cadre du projet Aggloy de la réfection du chemin de Calamin.

Eclairage public : Ont été réalisées : la conclusion d'un contrat de maintenance Luminis avec la Romande, une application internet qui permet le suivi de l'annonce des pannes et des réparations de luminaires, la future mise à niveau d'une partie de l'éclairage de Chevressy.

Gestion des déchets : Un container vert pour la récolte des déchets de cuisine sera envoyé chaque mercredi à l'usine de méthanisation de Chavornay. Seuls les plastiques durs entrent dans la catégorie plastique. Des déchets non encombrants apparaissent dans la remorque, sus aux contrôles !!! Cuarny a introduit la taxe au sac, Cronay et Valeyres vont suivre.

#### **Mme Muriel Billaud.**

Signale que les nouveaux horaires des cars postaux sont problématiques à midi et que cela a été signalé à qui de droit.

Des petits problèmes de chauffage ont perturbé les utilisateurs de la grande salle cet hiver. Les portes ont été révisées mais ne pourront plus être réparées en cas de souci, le changement de pièces n'est plus possible. La hotte de ventilation bénéficie également de soins palliatifs, elle n'a plus qu'une seule vitesse.

Un projet de garderie itinérante est sur le point de voir le jour. A Pomy elle fonctionnera le mercredi matin au prix de Fr 9.- de l'heure. Les parents auront le choix de : - s'inscrire pour tous les mercredis matin, - de téléphoner occasionnellement le soir avant, - de déposer leur enfant le matin même (en cas de dépannage).

Accueil de jour réseau Yverdon-Yvonand : Il y a une pénurie de mamans de jours. Au château de sable, c'est complet (on compte 22 enfants par jour) et il y a une liste d'attente. Une demande d'agrandissement est en cours (elle pourrait compter 44 enfants) mais il y a un souci de personnel. Les Castors (jusqu'à 2 ans) sont complets

Une enquête sera réalisée pour prendre les demandes en comptes.

Mme Billaud remercie chaleureusement Laurent Christine et Nathalie toujours disponibles.

### **M. Yvan Débieux**

Remercie l'assemblée pour l'acceptation du futur chantier.

Il nous renvoie au Pominfo pour le remplacement de la cuve du réservoir.

La fontaine du Moulinet a son bassin fissuré. La réparation dans les règles est très onéreuse, on va essayer avec une réparation de fortune.

### **Mme Sandra Husmann**

Ancien collègue : un mois a été perdu pour le désamiantage. Ce qui était considéré comme inoffensif à l'époque n'est plus toléré maintenant. Quelques surprises ont surgi au démontage, mais la chape devrait être posée fin juillet. On ne peut compter sur des locations avant la fin de l'année. Elle remercie M.Sébastien Rouiller qui supporte les travaux en temps qu'unique locataire.

Ecoles: L'ASIYE compte 607 enfants dont 108 de Pomy. Au collège de Pomy on trouve une 1<sup>ère</sup> et une 2<sup>ème</sup> enfantine ainsi qu'une 5<sup>e</sup> et une 6<sup>e</sup>. Mme Sancha quitte Pomy pour Yverdon où elle a trouvé un 100%.

Le projet d'agrandissement du collège d'Yvonand est toujours en cours avec une salle de gym et éventuellement une cantine.

### **M. Christian Pellaux**

AggloY : c'est parti pour horizon 2030. Le chemin de Calamin sera refait, des abris-vélos y seront prévus. En faisant partie d'un périmètre compact d'agglomération nous évitons une diminution de notre zone constructible. Nous aurons également à terme une meilleure desserte en transport public et un développement possible de la zone de Longemalle. Un plan général d'affectation est à l'étude, de même qu'un plan de quartier et un giratoire près de l'Orif, ce dernier financé par le canton.

Pour plus d'info : le forum sur [aggloy.ch](http://aggloy.ch) où toutes nos questions peuvent être posées. Il est également possible de se rendre sur la page facebook « j'aime »

Fusion : Notre syndic a pris la présidence du comité de pilotage. 5 commissions fonctionnent et rendront leur rapport en fin d'année. Il y aura une présentation des conclusions aux différents conseils généraux en 2013 et une votation en 2014-2015.

### **M. Yves Pellaux**

Remercie l'assemblée pour le chemin de la Rochette. Il annonce la fermeture de la poste qui sera remplacée par un service à domicile. Un espoir subsiste de la conserver : la création d'un commerce qui fonctionnerait en lien avec elle.

Le terrain de la poudrière (500m<sup>2</sup>) a été acheté pour Fr.500.-

L'arsenal était à nouveau à vendre pour la somme de 1mio et demi et Pomy en offrait Fr.150'000.-, du coup Arma suisse a abandonné l'idée de la vente. Dans le cadre d'AggloY un périmètre a été redéfini pour mettre en conformité des habitations de Pomy.

La déchetterie est placée en zone d'utilité publique ainsi que le sol vers le collège en vue de la construction future d'une salle de gym.

Le talus en face de la Maison blanche attire à nouveau des promoteurs. Les propriétaires voisins seront avisés des projets en temps voulu.

La Municipalité a renoncé au prêt sans intérêt pour les travaux dans l'ancien collège. En effet avec un tel prêt les loyers imposés devenaient ridiculement bas ; c'est donc plus avantageux d'emprunter à la banque et de louer au tarif en vigueur sur le marché.

Sagenor : Pour suppléer au puits d'Onnens en cas de catastrophe des études sont en cours pour l'utilisation de l'eau du lac ou d'autres possibilités près d'Orbe.

Place de jeux : une fouille va être entreprise par la Romande énergie pour a mettre des tubes à équiper.

Merci aux collègues après une année de vie de la nouvelle Muni et à tout le personnel communal.

### **7 bis.- Motion concernant le trafic à Chevressy**

M.Robert Richardet nous lit la motion qui demande à la municipalité de faire une étude concernant le trafic, jugé trop dense par les signataires, dans le hameau de Chevressy. Cette motion soutenue par 5 personnes est confirmée recevable par notre vice-président.

M.Yves Pellaux demande ce que les signataires demandent précisément : une zone 30km/h un panneau « bordiers autorisés » ? puis il précise que seul l'Etat peut statuer. Des démarches ont déjà été effectuées et n'ont rien donné.

M. Braissant demande qu'une étude soit réalisée afin de trouver les meilleures solutions car les croisements sont difficiles au centre du hameau tant la circulation est dense.

M.Rémy Vulliemmin dit que si on entame une étude pour Chevressy on peut aussi faire une motion pour la circulation aux abords du collège.

M.Robert Richardet se préoccupe des enfants qui se rendent à pied à l'école. Le trajet est devenu dangereux c'est pourquoi des parents les mènent en voiture. Faut-il envisager un trottoir ?

Notre vice-président demande qui est d'accord de prendre en compte la motion.

19 sont pour, 26 contre et il y a 9 abstentions.

Il n'y aura donc pas de commission du conseil général pour traiter cette motion.

Notre vice-président demande qui est pour que la Municipalité étudie le sujet et fasse une proposition de projet au Conseil général.

Cette dernière proposition est acceptée par le Conseil général.

### **8.-Divers et propositions individuelles.**

Mme Léa Kiener demande ce qu'il en est de l'abri-bus prévu au chemin de Calamin suite à la mise à l'enquête.

Notre syndic répond qu'Yverdon va créer une servitude, il y aura un îlot sur la route cantonale, un abri-bus, le tout dans le cadre du programme de mobilité douce.

M.Christian Pellaux nous invite à suivre l'audition de l'école de musique de la fanfare ce dimanche.

Notre vice-président clôt l'assemblée, il est 22h38.

Le vice-président



La secrétaire